



KLEPIERRE

Paris, le 18 avril 2016

Soutien continu au Pacte Mondial

Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2013, Klépierre réaffirme son soutien total à cette initiative internationale d'engagement volontaire en matière de RSE, et son adhésion à la démarche de progrès sur les 10 principes universels promus par le Pacte.

Portée par des convictions fortes, la démarche RSE de Klépierre intègre le développement durable au cœur de sa performance. Par la mise en œuvre de sa politique Good Choices®, Klépierre concilie au quotidien les exigences d'excellence opérationnelle et de performances environnementale, sociétale et sociale.

En 2015, pour la deuxième année consécutive, une revue de la situation en matière de droits humains a été menée, en lien avec les correspondants de nos pays d'implantation. Cette évaluation guidée par l'outil d'analyse développé par le Pacte Mondial, atteste d'un respect systématique des droits fondamentaux (en termes de santé et sécurité au travail, de conditions de travail, d'égalité de traitement, de liberté d'association et de négociation collective, de non-discrimination, de travail forcé...).

Les informations mises en avant dans le [Rapport Financier 2015](#) sont le reflet de ces convictions et constituent notre Communication sur le Progrès 2015. Elles permettent de mieux appréhender les engagements et la responsabilité du Groupe et sont présentées avec un réel souci de transparence. La table de correspondance entre les Principes du Pacte Mondial, et les chapitres du Rapport Financier 2015, est disponible au chapitre 5.3.2 de ce Rapport (pages 129-130).

Parce que nos engagements sont portés au quotidien par l'ensemble des métiers et des collaborateurs, Klépierre innove en permanence afin de garantir les conditions d'une croissance durable.

Laurent MOREL

Président du Directoire de Klépierre